

Soutien du C²ARI en faveur de maître Céline BOYARD pour le trophée Pro Bono 2023

Nous soussignées, Georgette Simeoni, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille d'or de la jeunesse et des sports, Enseignante (ER) ancienne Présidente du Conseil de Famille de Haute-Corse, militante Associative et Van Flori, pharmacienne, représentantes du *Collectif Corse pour l'Adoption sans Racisme Institutionnel* (C²ARI), attestons que notre collectif apporte tout son soutien à la candidature de Maître Céline Boyard dans le cadre du trophée Pro Bono 2023.

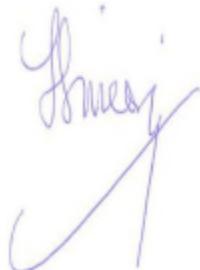
Nous précisons que le C²ARI a vocation à lutter contre les discriminations dans le processus qui mène à l'adoption d'un enfant. Nous précisons également que, parmi les nombreuses personnalités engagées pour la défense des droits humains, notre collectif compte de nombreux spécialistes de l'enfance et de l'adoption tels que Jean-Marie Colombani, père biologique et adoptif à l'international, Chevalier de la Légion d'Honneur, auteur du rapport sur l'adoption comportant trente-deux propositions sur l'adoption parentale en France et sur les travaux duquel se fondent tous les textes officiels français de l'adoption.

Depuis la naissance du C²ARI dont elle fut l'une des fondatrices en 2017, Maître Céline Boyard n'a de cesse de lutter pour l'abrogation des mentions institutionnelles à caractères discriminatoires dans les documents officiels dissimulant une distinction raciale contraire à l'intérêt supérieur de l'enfant et à la dignité humaine. Ces inscriptions sont contraires aux principes d'ouverture et d'amour qu'exige l'accueil d'un enfant que l'on veut faire sien. Les origines ethniques de l'enfant ne doivent, dans aucun terme, apparaître comme un critère de sélection. En dénonçant le caractère raciste de ces termes, Maître Céline Boyard a participé à mettre en lumière des usages inacceptables longtemps silencieusement admis.

Les actions du C²ARI ne se limitent pas à demander l'abrogation de formules racistes dans les documents institutionnels mais s'inscrivent également dans une dimension performative qui a permis la résolution heureuse de situations dans lesquelles, pour cause de racisme et de discriminations aussi diverses que condamnables, des familles adoptives étaient maltraitées et les droits des enfants bafoués. Là encore, Maître Céline Boyard s'est toujours investie de manière remarquable tant du point de vue de sa profession que du point de vue humain, sachant s'adresser aux victimes en trouvant toujours les mots justes de sorte à leur redonner courage et espoir.

Bastia, le 12 avril 2023

Georgette Simeoni



Van Flori





Centre Hospitalier de Bastia

FINESS 2B0000012

POLE DE SOINS CONTINUS

UNITE MEDICALE DEPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCE FAITES AUX FEMMES

- ☎ Secrétariat : 04.95.59.13.33
- 📠 Fax : 04.95.59.13.34
- ✉ Email : unite.lutte.violence@ch-bastia.fr

Praticien Hospitalier

Dr Hatem BALLE

Praticien Urgentiste
Référent pour l'unité de lutte
Contre les violences
RPPS : 10001957439

☎ Tél. 06.19.85.59.83
✉ hatem.balle@ch-bastia.fr
dr.balle@orange.fr

Docteur Hatem Ballé
Médaille de l'Ordre du mérite
Urgentiste Praticien Hospitalier SAMU 2B
Médecin Commandant dans le service de santé des sapeurs-pompiers de
Haute-Corse
Référent Hospitalier Départemental de la lutte contre les violences faites aux
femmes
hatem.balle@ch-bastia.fr
0684310889

Bastia, le 31 mai 2023.

Je soussigné, Docteur Hatem Ballé, Médaille de l'Ordre du mérite, médecin praticien hospitalier urgentiste à l'hôpital de Bastia et médecin commandant dans le service de santé des sapeurs-pompiers de Haute-Corse, référent hospitalier départemental de la lutte contre les violences faites aux femmes, ancien chef de service de l'unité médico-judiciaire de Haute Corse, ancien chef de service des urgences du Centre hospitalier de Bernay (27) , atteste faire partie du Collectif Corse pour l'Adoption sans Racisme Institutionnel (C²ARI) à l'instar de Maître Céline BOYARD dont je peux témoigner de l'action au sein de ce collectif.

Je peux témoigner du fait que Maître Céline Boyard a contribué de manière particulièrement efficace à l'intérêt supérieur d'une enfant. Grâce à son soutien, une maman et sa petite fille ont pu enfin être réunies. Cette enfant, qui aura trois ans bientôt, vivait depuis longtemps en orphelinat en Afrique alors qu'elle aurait dû depuis plusieurs mois vivre avec sa maman. Cette maman avait pris attaché avec moi dans le cadre de ma mission de référent nommé par le MIPROF (CIRCULAIRE N° DGOS/R2/MIPROF/2015/345 du 25 novembre 2015 relative à la mise en place, dans les services d'urgences, de référents sur les violences faites aux femmes.) En effet, comme l'a prouvé la décision finale du DEDIPE (département de l'entraide, du droit international privé et européen, autorité centrale, ministère de la justice) dans cette affaire, l'intervention de Maître Céline BOYARD a largement contribué à mettre fin à une situation de violence administrative à l'égard de la maman qui me

sollicitait et de sa fille dont elle était abusivement séparée. La collaboration indispensable de Maître BOYARD dans ce contexte a sans nul doute évité à cette enfant des dommages somatiques et psychologiques irréversibles. La complexité de ce dossier résidait dans le fait qu'il s'agisse d'un contexte international : la persévérance désintéressée de Maître Boyard a permis à la fois de mettre fin aux violences institutionnelles dont la maman et sa fille étaient victimes et une fin heureuse pour cette maman et sa petite fille. Je ne peux que conseiller Maître Boyard à toute personne engagée dans un dossier d'adoption complexe.

Je souhaite souligner par ailleurs que je connais les compétences de Maître BOYARD en matière d'engagement humaniste en termes de droit par le fait qu'elle interviendra dans le diplôme universitaire "Violences, familles et sociétés" dont je suis à l'initiative (Diplôme universitaire de niveau Master -niveau 7 accessible avec le niveau 6 ou une Validation des Acquis- prévu pour la rentrée 2023 à l'Université de Corse.)

Fait à BASTIA, le 31 mai 2023

Dr Hatem BALLE





Avà Basta est le Collectif Antiraciste de la Corse, né à la suite d'incidents racistes inacceptables à Ajaccio, en 1985. Notre fondatrice **Natale Vincensini**, a été engagée à 15 ans dans la Résistance et déportée à 17 ans à Ravensbruck, s'est toujours battue inlassablement pour la démocratie et la justice, notamment en Corse. En 1985, avec 40 personnalités insulaires et le soutien de 500 signatures, elle crée le Collectif Antiraciste Avà Basta pour prévenir et lutter contre toutes les formes de discriminations.

Avà Basta, constitué de salariés et de bénévoles, est un collectif attentif à la réalité du vivre ensemble. Nous militons **contre le Racisme, l'Antisémitisme, le Sexisme et la haine anti-LGBT**, pour aider, expliquer et convaincre.

Avà Basta combat toutes les discriminations de toutes natures

Avà Basta favorise l'accès au droit à toute personne en difficulté administrative

Avà Basta apporte une assistance contre les violences faites aux femmes

Avà Basta anime des ateliers et sorties en direction des personnes les plus isolées

Avà Basta favorise la mixité

Avà Basta assure du soutien scolaire et l'aide aux devoirs

Avà Basta tient à saluer le dévouement de femmes exemplaires qui se sont mobilisées sans compter dans l'une des dernières affaires pour laquelle notre association s'est impliquée, une affaire pour qu'une petite fille puisse se construire avec une Maman dévouée et aimante... Maître Céline Boyard a plus que contribué à cette victoire transfrontalière et a été élevée par Avà Basta au rang de **Paceru** qu'elle mérite tant.

Les fondements de notre collectif sont en alignement avec les idées que défendent Maître Céline Boyard, c'est pourquoi nous souhaitons recommander sa candidature au prix Pro Bono 2023. Ses actions et ses exigences d'ouverture, de fraternité qui se reflètent dans de nombreux cas et dossiers pour lesquels elle s'est engagée sont dignes d'être mis en lumière.

Bastia, le 12 juin 2023.

Joseph Maestracci
Président d'Avà Basta

ACQUAVIVA MARIE-ANNE

Chemin des oliviers
20200 BASTIA
(33) 06 14 18 39 62
acqua.lozzi@orange.fr

Bastia, 06 juin 2023

Membres du jury du Prix Pro Bono

75000 Paris

Chers membres du jury,
Mesdames, messieurs,

Secrétaire de bureau de la ligue des droits de l'homme section Corse, vice-présidente de l'association caritative Armelle ayant pour objet le soutien aux enfants malades, j'ai pu apprécier lors de certaines situations l'extrême humanité de maître Céline Boyard ainsi que sa pugnacité et sa disponibilité, sans parler de ses compétences mises aux services de personnes vulnérables.

Bien cordialement,

ACQUAVIVA MARIE-ANNEA handwritten signature in blue ink, appearing to read "Acquaviva". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized 'A' at the beginning.



Aiacciu, le 15/06/2023

Mesdames et Messieurs les membres du jury du trophée Pro Bono,

C'est en tant qu'élue de la ville d'Ajaccio déléguée à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la protection de l'enfance, en tant que présidente de l'association Donne è Surelle, qu'est ici apporté un appui à maître Céline Boyard dans sa participation à ce concours. En effet, les engagements professionnels et humains de Maître Boyard sont pleinement inscrits dans les valeurs qui concernent ma charge électorale et l'association que je préside.

Pour rappel, l'objectif de l'association Donne è Surelle est de fédérer toutes les femmes engagées pour créer une entraide mutuelle et un réseau influent dans des domaines de compétences multiples. Il s'agit notamment de réunir et d'unir les Présidentes d'associations, femmes politiques, femmes du système éducatif, de la formation et de l'insertion professionnelle, les mères de famille qui veulent partager leur problématique, les cheffes d'entreprise, les femmes du rural, les sportives, etc. Nous organisons des partenariats en Corse comme ailleurs, avec le continent avec les mêmes problématiques. Nous organisons des rencontres et échanges avec d'autres femmes qui ont la même vocation de sororité que nous, avec des femmes issues de toutes formations politiques, pour dépasser les clivages qui ne servent pas nos intérêts féminins. Nous nous engageons bien souvent avec d'autres associations telles qu'Orphelin'Aide, Les Papillons et, depuis toujours, avec le Collectif Corse pour l'Adoption sans Racisme Institutionnel (C2ARI) dont je fais moi-même partie ainsi que plusieurs de nos membres.

Nous savons que Maître Céline Boyard, s'engage avec le C2ARI, de toutes ses forces et sans aucune rémunération dans la défense des femmes et des enfants et mérite sans aucun doute un tel trophée.

Vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce témoignage, veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les membres du jury du trophée Pro Bono, l'assurance de ma considération distinguée.

Laetitia Maroccu, présidente Donne è Surelle

Henri Malosse
74, route de la Corniche
F-20200 Santa Maria di Lota
Ancien Président du Comité Economique et Social européen
Chevalier de la légion d'Honneur

Santa Maria di Lota

Aux bons soins du Jury du Prix Pro Bono francophonie 2023

Mesdames et messieurs les Membres du jury

J'ai le plaisir et l'honneur de parrainer la candidature de Maître Céline Boyard pour le Prix Pro Bono Francophonie 2023

Céline Boyard a démontré, dans l'exercice de ses fonctions, mais dans un cadre bénévole au profit d'une association qui se bat pour le bien des enfants et pour les familles, notamment dans l'espace francophone, d'un engagement éthique et moral tout à fait exceptionnel,

La question des droits des enfants et de l'importance des familles, notamment dans le cadre de procédures d'adoption, face à souvent des attitudes bureaucratiques et étroites d'administrations, est d'une très haute importance et signification pour l'avenir de notre humanité menacée par le matérialisme et l'individualisme,

Parce que Maître Céline Boyard est une avocate attachée aux valeurs traditionnelles familiales de partage, d'humilité et de respect, j'estime que sa candidature mériterait pleinement votre attention,

Veuillez croire à l'assurance de ma parfaite considération

Henri Malosse

Henri Malosse



Bastia, le 28 avril 2023

Enfance & Familles d'Adoption de Corse (EFA2B), antenne départementale d'Enfance & Famille d'Adoption, fédération nationale dont Maître Céline Boyard a été la vice-présidente, est une association regroupant des familles adoptives et des adoptés majeurs.

Notre association a pour but d'accompagner, soutenir et guider les candidats à l'adoption, les adoptés, et toutes personnes désireuses de s'informer à ce sujet.

C'est un honneur pour EFA2B de témoigner de l'investissement désintéressé et de l'implication bénévole de Maître Céline Boyard.

Maître Céline Boyard œuvre bénévolement et sans compter son temps dans l'intérêt des enfants et des familles. Son action pour EFA2B a toujours été déterminante pour préserver l'intérêt supérieur de l'enfant dans des contextes nationaux et internationaux, des enfants dont le développement psycho-affectif et la santé auraient été gravement affectés sans son intervention.

Dans la volonté de placer l'intérêt supérieur de l'enfant au premier plan, Maître Céline Boyard est également, en partenariat bénévole avec EFA2B, à l'initiative des formations destinées aux acteurs et actrices de l'adoption. Ces formations seront développées pour l'année 2023/2024 et auront pour objectif d'informer et d'aider les professionnels et les bénévoles associatifs à accompagner au mieux les postulants dans le cheminement de leur projet d'accueillir un enfant d'ici ou d'ailleurs.

Notre association est profondément reconnaissante envers Maître Céline Boyard pour son aide, son humanisme et sa force. Sa candidature au prix Pro Bono 2023 prend tout son sens : combattre pour la protection des plus vulnérables, les enfants privés de sécurité et d'affection parentales. Pour cette raison, EFA2B souhaite apporter son soutien à maître Céline Boyard.

Pour EFA2B,

Jean-Marie COLOMBANI, Chevalier de la Légion d'Honneur, membre d'EFA2B, auteur du Rapport sur l'adoption comportant trente-deux propositions sur l'adoption parentale en France remis au président de la République le 19 mars 2008.

Agnès DESIDERI, présidente de l'association EFA2B, Enseignante à l'Université de Corse

Fleur GRAZIANI, vice-présidente EFA2B, Docteure en droit Université Paris 2 Panthéon-Assas

Député au Parlement Européen
François ALFONSI – MEP

Lettre de recommandation – Prix PRO BONO 2023

Je soussigné François ALFONSI, député européen, témoigne par la présente de l'implication, du grand professionnalisme, ainsi que du désintéressement et de l'engagement en faveur des droits humains de Maître Céline BOYARD, avocate au Barreau de Paris.

J'ai eu à rencontrer et même à travailler avec Maître BOYARD dans divers dossiers où j'ai été sollicité par des associations : sa candidature pour le prix PRO BONO 2023 répond parfaitement aux critères et aux qualités recherchés pour l'attribution de ce prix.

Avocat est une profession qui exige une maîtrise parfaite de la législation bien sûr, mais qui au-delà de cette rigueur, réclame également respect, compassion et humanité.

Maître BOYARD sait combiner toutes ces exigences et représente brillamment la profession dans son engagement quotidien auprès des citoyens qui peuvent faire appel à elle, et plus particulièrement auprès des personnes les plus en détresse et en difficulté du fait de leur méconnaissance de leurs droits.

Sur des questions comme le racisme et la xénophobie, Maître BOYARD est très impliquée. Je suis membre du Collectif corse pour l'adoption sans racisme institutionnel, et elle a été particulièrement brillante pour obtenir le respect de la dignité humaine au cœur même des institutions françaises sur ce domaine très sensible qu'est l'adoption. Chacun sait combien ces questions sont difficiles, il faut avoir du courage pour démonter des mécanismes institutionnels déviants. Peu d'avocats osent sortir de leur zone de confort face à des situations comme celles-ci. Maître BOYARD l'a fait. Et avec succès.

Elle a soutenu des causes difficiles, comme le cas de la petite Wissal au Maroc et de sa maman par kafala, déployant un travail de fourmi et d'analyses des textes pour faire reconnaître les droits de l'enfant et lui permettre de sortir de l'orphelinat où elle était maintenue de façon abusive du fait d'erreurs administratives manifestes et – j'ose le dire – scandaleuses, eu égard à l'intérêt supérieur de l'enfant.

Le juge marocain a reconnu qu'en trente ans, il n'avait jamais assisté à un tel retournement de situation. C'est dire le travail intense qu'il a fallu fournir. Wissal est aujourd'hui dans les bras de sa maman, et Maître BOYARD a aidé fortement à ce dénouement que l'on n'espérait plus.

.../...

Ces différentes affaires confèrent à Maître BOYARD une spécialisation dans ces domaines douloureux des droits humains qui sont le moins respectés alors qu'ils devraient être prioritaires : ceux de l'enfance.

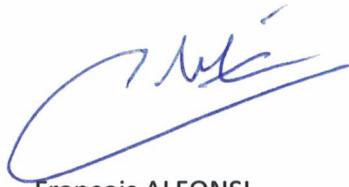
Son implication auprès d'associations qui ne disposent que de peu de moyens, démontre que cet engagement est totalement désintéressé et ne répond qu'aux qualités les plus intègres de la profession d'avocat : être aux côtés des plus nécessiteux et donc faire rayonner dans ses objectifs les plus nobles la profession en France et dans le monde.

C'est pour moi l'occasion de saluer justement tous les représentants de cette profession et leurs institutions qui permettent l'exercice quotidien de la Justice, pour l'écrire avec une grande majuscule.

J'espère que les qualités de Maître Céline BOYARD pourront être reconnues à travers l'attribution de ce prix qu'elle mérite amplement. Mais, au-delà, ce serait la reconnaissance d'un engagement sur des causes belles et justes qui honorent la profession d'avocat.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Ajacciu, le 30 mai 2023



François ALFONSI.